

Mise en réseau des Conseils de Développement (CDD) de la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur

Compte rendu de la visioconférence du 22 janvier 2021

I. La situation des CDD en Région Sud PACA

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur comprend une cinquantaine d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour lesquels il a été recensé une vingtaine d'instances de démocratie participative – les Conseils de Développement.

Cinq conseils de développement sont en cours de création.

Tableau synthétique

| | Nombre | CDD existants | CDD adhérent à la CNCD |
|---|--------|---------------|------------------------|
| Métropoles | 3 | 3 | 3 |
| Communauté d'Agglomération | 16 | 9 | 4 |
| Communautés de Communes * | 33 | 4 | 3 |
| Pôles d'Equilibre Territorial et Rural PETR | 2 | 2 | |
| Parcs Naturels Régionaux PNR | 9 | 3 | 1 |
| | 63 | 21 | |

Si les CDD varient par leur composition et les différentes formules de leur action locale, ils poursuivent le même objectif déterminé par la loi - *améliorer l'association de la société civile aux politiques territoriales*. Cette homogénéité par finalité leur permet sur certains thèmes d'avoir des diagnostics et des propositions qui se rejoignent.

Lancement d'une démarche de mise en réseau régionale des Conseils de Développement.

Impulsée par Messieurs Dominique Lempereur (Président du CDD de la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat), Christian Louis et Bernard Tomasini (Président du CDD de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis), une démarche de réflexion pour relancer une mise en réseau régionale a été entreprise. Celle-ci a été accueillie très favorablement.

Une visioconférence s'est tenue le 22 janvier 2021 avec une dizaine de participants pour réfléchir sur les objectifs et les modalités de fonctionnement.

Participants (membres des CDD et techniciens) :

CDD Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, CDD Communauté de Communes des Sorgues du Comtat, CDD Communauté d'Agglomération Pays de Grasse, Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, CDD Pays du Paillon, CDD PETR Pays d'Arles, CDD Métropole Toulon Provence Méditerranée.

II. Constat et propositions des participants

1. Les participants à cette visioconférence se sont accordés sur un constat :

- ✓ Une participation citoyenne de plus en plus au cœur des enjeux dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- ✓ Une absence de dynamique régionale qui associe les Conseils de Développement des EPCI.
- ✓ La nécessité de relancer une coordination agile entre les CDD de la Région et profiter de l'opportunité du contexte qui place les consultations publiques comme une priorité des EPCI et du CESER (Loi Engagement et Proximité).

Fort de ce constat, il est proposé une mise en réseau en lien avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement (**CNCD**).

Cette coordination régionale serait indépendante pour être efficace, poursuivre des engagements de proximité et être identifiable par les représentants des institutions.

2. Propositions d'objectifs et des modalités de fonctionnement

2.1. Objectifs de la coordination régionale Sud Provence-Alpes -Côte d'Azur des CDD :

- ✓ L'échange et le partage d'expérience des propositions formulées dans le cadre des compétences prospectives des EPCI.
- ✓ La conduite d'une réflexion commune en lien avec la CNCD sur les réformes dont ils font l'objet et celles qui traitent de la participation citoyenne.
- ✓ Le regroupement pour porter la voix de leur représentation auprès des Instances Régionales (Etat, Conseil Régional, CESER).

2.2. Modalités de fonctionnement

- ✓ Souhait d'une coordination régionale souple. Pas de structure.
- ✓ Son fonctionnement se ferait sur la base d'une Assemblée Plénière et d'un Bureau opérationnel.

Une Assemblée Plénière composée :

- ✓ Des Présidents des CDD des EPCI de la Région (ou de leur représentant)
- ✓ D'un technicien par CDD.

Un Bureau opérationnel composé :

- ✓ D'un CDD de Métropole
- ✓ De deux CDD de Communautés d'Agglomération
- ✓ D'un CDD de Communauté de communes
- ✓ D'un CDD de PNR
- ✓ D'un CDD de PETR
- ✓ De techniciens.

Il est convenu que dans un premier temps, le volet administratif du Bureau serait assuré par le CDD de la CASA.

Par ailleurs, afin de faciliter la participation de l'ensemble des CDD voulant faire partie de cette coordination, les visioconférences seraient les moyens privilégiés pour les échanges.

III. Calendrier

- ✓ Recueil des avis des CDD de la Région lors d'une visioconférence **début mars**

Composition d'un Bureau opérationnel de préfiguration.

Objectifs visés

- ✓ Diffuser l'information de la CNCD
- ✓ Mettre à jour et valider le fichier des CDD
- ✓ Proposer une table ronde sur l'organisation et les objectifs des coordinations régionales lors des 13^{èmes} rencontres des CDD à Saint-Raphaël les **9 et 10 novembre 2021**.

Finalité

- ✓ Organisation définitive en **fin 2021**
- ✓ Reconnaissance de la représentation auprès des institutions.